



Abivax annonce l'acceptation d'un « late-breaking » abstract supplémentaire sur les essais d'induction ABTECT de phase 3, qui sera présenté à l'occasion de la semaine UEG (United European Gastroenterology)

29 septembre 2025

- Le nouvel abstract intitulé **EFFICACITÉ ET SÉCURITÉ D'OBEFAZIMOD CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE MODÉRÉMENT À SÉVÈREMENT ACTIVE : RÉSULTATS DE DEUX ESSAIS D'INDUCTION (ABTECT 1 et 2) DE PHASE 3, RANDOMISÉS, EN DOUBLE AVEUGLE, CONTRÔLÉS PAR PLACEBO, D'UNE DURÉE DE 8 SEMAINES** sera présenté le dimanche 5 octobre, à 17h00, CEST

PARIS, France – Le 29 septembre 2025 – 22h05, CEST – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX/Nasdaq : ABVX) (« Abivax » ou la « Société »), société de biotechnologie au stade clinique qui développe des traitements thérapeutiques innovants pour soigner les maladies inflammatoires chroniques, annonce ce jour la présentation accordée en dernière minute d'un nouvel abstract sur son candidat médicament phare, obefazimod, dans le traitement de la rectocolite hémorragique (RCH) modérément à sévèrement active, à l'occasion du congrès UEG (United European Gastroenterology), qui se tiendra du 4 au 7 octobre 2025 à Berlin, en Allemagne.

« L'acceptation de ce nouvel abstract souligne l'importance des résultats de l'essai d'induction ABTECT de phase 3 qui démontre une activité significative sur le plan statistique et pertinente sur le plan clinique ainsi que le profil remarquable d'obefazimod en termes de sécurité et de tolérance chez les patients atteints de rectocolite hémorragique modérément à sévèrement active au cours des essais d'induction de 8 semaines. Ces résultats marquent une avancée majeure vers la possibilité d'offrir une nouvelle option thérapeutique orale innovante, première de sa classe, aux patients qui ont un besoin urgent de nouvelles approches thérapeutiques pour atteindre une rémission et la maintenir », indique Fabio Cataldi, MD, Directeur médical chez Abivax.

Données obefazimod devant être présentées :

Titre de la présentation	Séance	Intervenant	Numéro de la présentation / Séance	Hall	Date et heure (CEST)
EFFICACITÉ ET SÉCURITÉ D'OBEFAZIMOD CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE MODÉRÉMENT À SÉVÈREMENT ACTIVE : RÉSULTATS DE DEUX ESSAIS D'INDUCTION (ABTECT 1 ET 2) DE PHASE 3, RANDOMISÉS, EN DOUBLE AVEUGLE, CONTRÔLÉS PAR PLACEBO, D'UNE DURÉE DE 8 SEMAINES	Dernières données des essais dans le traitement des maladies inflammatoires intestinales	Bruce Sands, MD	LB/01	Salle Helsinki	Dimanche 5 octobre 2025 17h00 à 17h12, CEST
EFFICACITÉ D'OBEFAZIMOD DANS LES ESSAIS D'INDUCTION ABTECT DE PHASE 3 : RÉSULTATS DES ESSAIS DE 8 SEMAINES DANS LES SOUS-GROUPES DE PATIENTS AVEC ET SANS RÉPONSE INADÉQUATE ANTÉRIEURE AUX	Publication dans la presse spécialisée : Traitement des maladies inflammatoires intestinales	Silvio Danese, MD	LB/06	Salle Helsinki	Lundi 6 octobre 2025 10h00 à 10h12, CEST

À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de produits thérapeutiques exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Basé en France et aux États-Unis, le principal candidat médicament d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en phase 3 d'essais cliniques dans le traitement de la rectocolite hémorragique active modérée à sévère.

Contact :

Patrick Malloy
SVP, Relations avec les investisseurs
Abivax SA
patrick.malloy@abivax.com
+1 847 987 4878

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations, notamment celles relatives à l'activité de la Société. Des mots tels que « anticiper », « s'attendre à », « potentiel », les variantes de ces mots et les expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant les attentes de la Société quant au potentiel bénéfice thérapeutique d'obefazimod et la participation de la Société à des conférences de l'industrie. Bien que la direction d'Abivax estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'Abivax, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, éventualités et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel et dans son Rapport Annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 24 mars 2025 sous le titre « Facteurs de risques ». Ces risques, éventualités et incertitudes incluent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, aux données et analyses cliniques futures, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, concernant l'opportunité et le moment d'approuver ou non un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions susceptibles d'affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats ainsi que la disponibilité des fonds suffisants pour couvrir les dépenses d'exploitation prévisibles et imprévisibles de la Société et ses besoins d'investissement. Il y a lieu d'accorder une attention particulière aux obstacles potentiels au développement clinique et pharmaceutique, notamment l'évaluation plus approfondie par la Société, les agences de réglementation et les comités d'éthique/IRB suite à l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, cancérogènes, toxiques, CMC et cliniques. Par ailleurs, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont faites qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, Abivax décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse est fourni à titre informatif uniquement et les informations qui y figurent ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit. De même, il ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution du présent document peut être légalement restreinte dans certaines juridictions. Les personnes entrant en possession de ce document sont tenues de s'informer à ce propos et